

COMMUNIQUÉ



La vérificatrice générale du Québec livre les conclusions de son audit concernant les états financiers consolidés du gouvernement au 31 mars 2016 – Communiqué n° 2

Québec, le 22 mars 2017 – M^{me} Guylaine Leclerc rend public aujourd’hui le tome de l’hiver 2017, lequel fait partie du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l’Assemblée nationale pour l’année 2016-2017*. Dans le **chapitre 2**, elle fait part des résultats de ses travaux menés principalement auprès du ministère des Finances du Québec.

Pour la quatrième année consécutive, les états financiers consolidés du gouvernement respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l’exception des incidences du traitement comptable de certaines subventions liées à des infrastructures qui sont accordées par l’intermédiaire de programmes d’aide du gouvernement du Québec (paiements de transfert). Selon notre estimation, la dette nette et les déficits cumulés sont sous-évalués de 9,4 milliards de dollars au 31 mars 2016 et le surplus annuel est surévalué de 188 millions. Les ajustements pourraient être plus élevés, car l’information permettant d’identifier les travaux réalisés au 31 mars 2016 n’est pas disponible pour un solde résiduel de 3,1 milliards présenté dans les obligations contractuelles.

À la suite de la lecture des informations additionnelles et de l’analyse publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, nous sommes toujours d’avis que la pratique actuelle du gouvernement relative à la comptabilisation des paiements de transfert n’est pas la plus appropriée.

Suivi des recommandations. Un suivi de quatre recommandations formulées lors d’audits antérieurs des états financiers consolidés du gouvernement a été fait. Une recommandation a été appliquée, alors que les trois autres ne l’ont pas été.

Le rapport détaillé est disponible au www.vgq.qc.ca.

– 30 –

Source : Lucie Roy, directrice des communications
Vérificateur général du Québec
Tél. : 418 691-5915